

Le Télégramme

Publié le 11 novembre 2020 à 15h51

Burn-out, crise suicidaire : l'Apesa, Saint-Bernard des chefs d'entreprise



L'Apesa propose aux entrepreneurs en détresse psychologique une aide gratuite. (Photo illustration Claude Prigent)

Quand un chef d'entreprise au bout du rouleau est en détresse psychologique, l'Apesa intervient. Ses sentinelles le détectent et déclenchent le sauvetage.

Fin octobre, un chef d'entreprise témoignait devant le ministre chargé des PME en visite à Vannes de l'efficacité du secours apporté par l'Apesa aux entrepreneurs en détresse psychologique. Une association qui risque d'avoir du travail l'année prochaine si les craintes des acteurs économiques locaux (chambres consulaires, tribunal de commerce, mandataire judiciaire...) s'avèrent fondées. « Ce qui nous attend en 2021, c'est énorme, pressent ce chef d'entreprise. Il y a plus d'un restaurateur qui va avoir besoin de l'Apesa ».

« Cela m'a sauvé. Sans l'Apesa, je serai passé à l'acte »...

Cette détresse psychologique, cet auto-entrepreneur spécialisé dans la formation l'a vécue en 2017. Et elle fut violente.

« Je traversais un contexte difficile avec beaucoup de décès dans ma famille. Je n'étais pas bien du tout. Suite à de mauvais conseils, je me suis retrouvé avec des dettes colossales à payer aux impôts. C'était la goutte qui faisait déborder le vase. Aux impôts, une personne m'a dit d'aller au tribunal de commerce pour déposer le bilan. Au tribunal de Lorient, j'ai été accueilli par une femme. J'étais en larmes. Elle m'a dit que j'étais en détresse psychologique et m'a parlé de l'Apesa. Elle a pris contact avec un psychologue qui m'a rappelé dans l'heure. J'ai suivi cinq séances qui m'ont fait un bien fou. Puis j'ai continué à travailler avec elle, soit une dizaine de séances en tout. Cela m'a sauvé. Sans l'Apesa, je serai passé à l'acte. Trois ans après, j'en ressens encore beaucoup d'émotion ».

40 sentinelles formées

Cette expérience, c'est celle du patron de TPE face à sa solitude, qui n'a pas les moyens financiers pour se payer un conseil et qui baisse les bras. C'est là que l'Apesa joue son rôle de Saint-Bernard. L'association œuvre à partir des tribunaux de commerce. « Elle a formé une quarantaine de sentinelles, juges, greffiers, mandataires judiciaires, commissaires-priseurs, capables de détecter les signes d'une détresse psychologiques ou d'une crise suicidaire chez un chef d'entreprise qui se présente dans le cadre d'une procédure.

« On leur propose un soutien en cinq séances, dit Philippe Laumailé, président de l'Apesa 56. S'il est d'accord, on lance une alerte via une plateforme et dans l'heure qui suit un psychologue l'appelle. À lui alors de juger s'il faut mettre en place un soutien. 90 chefs d'entreprise ont ainsi pu être pris en charge, en général des TPE ».

L'autoentrepreneur, sauvé par l'Apesa, se fait persuasif : « Il ne faut pas attendre. On voit le tribunal de commerce comme une sanction mais on peut venir y demander des conseils et les sentinelles sont bien formées ».